

L'accès à l'avortement est un droit fondamental en France, en Europe et dans le monde.

Manifestons à l'occasion de la "journée mondiale pour la dépénalisation de l'avortement".

Les femmes ont eu des difficultés pour avorter durant la crise sanitaire : pas de place dans les blocs opératoires, renvoi vers le privé !

Elles ont été soumises à encore plus de violences et ont dû parfois renoncer à avorter. Pour celles dont la grossesse dépassait le délai légal des 12 semaines, aller aux Pays Bas, en Espagne ou au Royaume-Uni, où les délais sont moins stricts, s'est avéré quasi impossible !

Et pourtant : la proposition de loi, portée par quelques élu-e-s demandant l'allongement des délais de deux semaines, la suppression de la clause de conscience ainsi que la possibilité pour les sages-femmes de pratiquer les IVG instrumentales qui serait indispensable pour régler maintes difficultés a été arrêtée dans son parcours parlementaire par une stratégie d'obstruction (5 élus ont rédigé environ 400 amendements) ¹

Bien plus, le gouvernement n'a pas jugé bon de la reprendre à son compte et donc d'en faire un projet de loi pour défendre ce droit ! Et pourtant, des sages-femmes et des médecins sont prêt-e-s à réaliser des IVG à 14 semaines de grossesse. ²

Et pendant ce temps, les anti-choix agissent, efficaces en communication, avec des moyens financiers importants en France, en Europe et aux Etats-Unis. Nous les voyons à l'œuvre, en Pologne, en Slovaquie, en Hongrie, en Italie, à Malte, dans certains états des Etats-Unis. Ils attaquent ou restreignent les droits des femmes (avortement contraception d'urgence) font reculer l'éducation à la sexualité à l'école, et plus largement menacent la démocratie. En France, ils attaquent les locaux du Planning Familial comme à Strasbourg, Nantes ou Paris.

¹ <http://change.org/PPLIVG>

² <http://petitionenligne.fr/manifeste-des-medecins-et-sages-femmes-pratiquant-des-ivg-en-faveur-de-lallongement-du-delai-a-14-semaines>

NOUS VOULONS NOTAMMENT :

Que les délais légaux pour avorter soient harmonisés sur ceux des pays les plus progressistes en Europe, et que les Etats tendent vers une dépénalisation totale de l'avortement

Que chaque femme ait le choix de la méthode pour avorter

Que la "double" clause de conscience sur l'IVG pour les professionnel-le-s de santé soit supprimée de la loi

Que les sages-femmes puissent pratiquer des IVG instrumentales

Que des moyens financiers soient donnés pour les centres pratiquant l'avortement

LE 28 SEPTEMBRE, ON MANIFESTE

A partir de 18h30 sous l'Ombrière à Marseille



**L'AVORTEMENT EST UN CHOIX PERSONNEL
MON CORPS M'APPARTIENT, JE CHOISIS MA
VIE, JE CHOISIS D'AVOIR OU PAS UN ENFANT !**

**NOUS REVENDIQUONS UN DROIT A
L'AVORTEMENT DANS DE BONNES CONDITIONS
POUR TOUTES LES FEMMES QUI CHOISSENT
D'INTERROMPRE UNE GROSSESSE EN FRANCE,
EN EUROPE ET PARTOUT DANS LE MONDE**

Signataires : Coordination de la Marche Mondiale des Femmes 13 PACA, ADF, CAL, CEL, Collectif 13 DDF, FFFV, Femmes solidaires Marseille, FFM, FSU, Gams, GRS Marseille, Génération Marseille, Jeunes femmes, La Révolution sera féministe, MRAP13, Mouvement de la Paix, NEGAR, OLF13, PCF 13, PS 13, Solidaire13